Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 35 (1947)

Heft: 735

Artikel: Assemblée pour le dépannage familial

Autor: M.-L.P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-266278

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Soutenez votre "Mouvement" en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

La Pharmacie MARKIEWICZ

24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution consciencieuse de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses maladies. Produits de première qualité aux prix les plus modérés. Pas de personnel non qualifié.

le choix pour toutes les bourses

Vous trouvez

toujours un beau choix de plantes vertes et fleuries, fleurs coupées, bouquets et couronnes, chez

E. Preisig,

Rue de Villereuse

Horticulteur-

Spécialité de chocolats suisses Maison HOFFMANN & KOEBELI GENÈVE

ace Fusterie) TÉL 4.25.91

22, rue du Moni-Blanc (angle rue Chaponnière) TÉL. 2.37.92

Fraisse &

TEINTURIERS

seillent bien, exécutent au mieux Tous Travaux de

Teinture et Nettoyage Iagasins: 9, Quai des Bergues 7, Rue de Rive 2, Rue Micheli-du-Crest Usine et Magasin:53, Rue de St-Jean

MERCERIE - BONNETERIE

m. Magnin

27. Bourg-de-Four - GENÈVE

Corsets Clément

26, Rue du Marché

Toutes les dernières nouveautés Tous les genres

TIMBRES ESCOMPTE JAUNES

Volailles - Conserves Poulets rôtis - Vins et Liqueurs

R. CRISTIN ... Genève 2, ROUTE DE CHÊNE TÉLÉPHONE 4.26.79 5 % à tout porteur de cette annonce sauf sur les articles réglementés



Le cadeau signé et qui plaît se trouve chez

Tous les prix

Noverraz Potier Place Neuve 4

ÉPICERIE FINE

LIQUEURS KOEGER

deux femmes n'ont pu obtenir de leur pays d'origine qu'il les considère comme Suissesses ; elles sont donc apatrides, sans papiers, exposées à être rejetées d'un pays à l'autre, plus ou moins tolérées ici ou là; elles sont considérées comme indésirable dans le pays qui les a vu naître, où elles ont leurs parents, dont elles connaissent la mentalité, les usages, les coutumes; dont elles

mentaire, les usages, les contumes; dont elles parlent une des langues.

Des, milliers de Suissesses qui ont eu le malheur d'épouser un étranger, ont perdu leun nationalité suisse et ne peuvent la retrouver; elles ne sont que tolérées dans leur pays d'origine, tout cela parce que la législation masculine, sans base constitutionnelle, evire la porte line, sans base constitutionnelle, exige la perte de la nationalité suisse pour la malheureuse qui épouse un étranger, alors que le citoyen suisse, lui, ne perd jamais sa nationalité II faut dit le legislateur, que l'unité de la famille soit res-pectée. Comme si l'unité de la famille tenit à la couleur du passeport! Comme si la couleur du passeport donnait des sentiments suisses à une étraveixo qui focuer suisses a une étrangère qui épouse un Suisse et qui devient automatiquement suisse! Car la loi qui expulse de la communauté helvétique sa ressortissante, parce qu'elle épouse un étranger, admet étour-diment l'étrangère qui épouse un Suisse, lui donne tous les avantages que comporte l'indigénat

suisse, droit au travail, assistance, hospitalisasans s'inquiéter de la nature de timents.

On dira: une jeune fille doit y regarder à deux fois avant d'épouser un étranger. Certes! Mais on n'adresse pas de reproche aux Suisses qui épousent des étrangères. Un Suisse sur sept épouse une étrangère. C'est pourquoi il faut, sans tarder, reviser une loi aussi inique. C'est ce que demandent en vain, depuis 1918, les asso-ciations féminines du pays.

Assemblée pour le dépannage familial

De quoi s'agit-il? De venir en aide à toutes celles qui ne trouvent plus d'aide ménagère pour les seconder lorsque le besoin urgent pour les seconder lorsque le besoin urgent s'en fait sentir. Mais entendons-nous : le mot « dépannage » qui le 25 juin, fut discuté en fin de séance, le dit : cette aide ne sera ni permanente ni assimilable à la « bonne », la femme de chambre ou la cuisinière, en train de disparaître. Semblable institution existe ail-

leurs, ici à Genève, c'est une innovation. Mais passons à l'assemblée constitutive du 25 juin, fruit des nombreux renseignements pris par la Commission d'études et présidée par Mme Chenevière en remplacement de Mme Wer-ner, empêchée de venir; nous aurons ainsi les explications nécessaires.

Avant tout, il faut savoir que, pour avoir roit aux services de l'Association, employeurs et employées doivent en faire partie, et, pour

cela payer une cotisation annuelle.

La lecture des statuts apporte tous les détails. Ceux-ci furent discutés article par article. Ex-

trayons-en quelques points essentiels.

Aucun but lucratif n'est poursuivi. Un office de renseignements sera à la disposition des

Il ne sera question que d'une aide temporaire pour un certain nombre d'heures ou de jours.

Deux catégories de personnes sont envisagées : les aides familiales et les assistantes familiales, ces deraires devant avoir une certaine forma-tion professionnelle, et, naturellement être ré-tribuées en conséquence, ce que décidera l'As-sociation, car tout devra passer par elle: en-gagements et rétribution, le montant de celle-ci lui étant remis par l'employeur. La cotisation annuelle est fixée à 6 frs pour les employeurs, 2 frs pour les employés.

Ajoutons encore qu'il ne faudra pas demander à l'aide ou assistante de se changer de gros travaux et qu'elle devra être traitée comme gros travaux et qu'elle devra etre trattee comme un membre de la famille. On ne fera appel à ce « dépannage », auprès de l'Office mainte-nant créé qu'en cas de besoin réel. Cependant les jeunes femmes désireuses de sortir quel-quefois le soir avec leur mari pourront depourront de-

mander une garde pour leurs enfants. Bien entendu, il s'agit désormais de mettre la machine en branle et de recruter les aides voulues; mais, comme nous le disions plus haut, il existe déjà des exemples du genre, qui ont été dûment étudiés: il y en a à Zurich, il y en a en France, où souvent l'organisation

part de la mairie.

La Commission d'études, avec approbation de l'assemblée, se constitue en comité, et la séance

La Femme et la Démocratie

A Berne se sont réunies le 5 juillet les déléguées du groupement « La Femme et la Démo-cratie », afin d'étudier le travail à venir de cette fédération. Il s'agit aujourd'hui pour notre groupement de faire valoir (de défendre?) les buts et les devoirs de la démocratie non seulement en Suisse, mais sur le terrain mondial. Un exposé fortement documenté de Mile Dr Somazzi de Berne a démontré à quel point les principes de l'« UNO » tendent à établir l'égalité entière entre tous les citoyens sans distinction de race, de classes et de sexe. Après cela les dé-léguées ont approuvé à l'unanimité la proposition du comité de créer au sein de la Femme et la Démocratie une sous-commission de politique internationale sous la présidence du Dr Somazzi, afin que les femmes suisses s'associent en pleine connaissance de cause à l'effort international pour le triomphe de la démocratie.

A. Leuch.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Comité des 18 et 19 juin 1947.

Renouvelant une fort agréable tradition, nos collègues vaudoises avaient organisé en juin une session d'un jour et demi. Tout d'abord, notre présidente nous accueillit entre deux trains notre presidente nous accueillit entre deux trains au buffet de la gare de Lausanne puis, ayant gagné Vevey, nous avons été aimablement transportées sur les hauteurs de Corseaux. Dans l'hospitalière demeure de Mentet, nous avons vivement apprécié de siéger en comité en regardant le lac à travers les jardins fleuris. regardant le lac a travels les jacons itemate. Le lendemain, chez Mme Cuénod, à Burier, nous pouvions admirer le bout du lac et ses monta-gnes sous des éclairages changeants. Néanmoins, ce ne fut point le farniente, il fallut travailler d'arrache-pied pour abattre un ordre du jour très, très copieux.

Les pétitions relatives à la nationalité de la femme mariée et à la présentation de candidates pour la commission consultative pour la collabo-ration de la Suisse à l'UNESCO ont été reçues par les départements compétents. C'est avec regret que l'on a appris que le vœu exprimé, dans une pétition du Secrétariat, qu'une femme fasse

partie de la délégation suisse à la conférence de l'Organisation internationale du Travail n'a-vait pas été réalisé pour cette session. Le congrès du Conseil International des Femmes aura lieu à Philadelphie aussi les Suis-sesses ne pourront s'y rendre qu'en petit nombre ce qui est regrettable puisque l'une des Mme Eder-Schwyzer, est candidate à la présidence.

Le Comité a pris connaissance des propositions présentées pour le remplacement des mem-bres démissionnaires du Comité et des commisbres démissionnaires du Comité et des commis-sions et il a mis sur pied l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'Alliance qui aura lieu en octobre à Aarau. Il a entendu les rapports des commissions, celui de la commission éco-nomique présenté par Mme Carrard était parti-culièrement détaillé. Mme de Montet présenta les problèmes actuels auxquels doit faire face l'Association suisse pour l'amélioration du service de maison. Mmes Hämmerli et Nef firent part des impressions rapportées de leur voyage en Allemagne et indiquèrent comment il fallait envisager l'action de secours qui sera lancée envisager l'action de secours qui sera lancee un peu plus tard, elles soulignèrent qu'il faudrait apporter une aide ayant un caractère personnel, sous forme de parrainage. Mme Jeannet parla des questions étudiées par la commission de la Croix-Rouge qui s'occupe des infirmières. D'autres sujets furent encore examinés: travail

à domicile, lutte contre l'alcoolisme, etc. Les membres du Comité se séparèrent très reconnaissants envers leurs hôtesses qui, aux deux extrémités du pays veveysan, ne ménagè-rent pas leur peine pour donner à cette réunion l'atmosphère la plus agréable.

Femmes abstinentes

Les déléguées des différentes associations féminines suisses ont été convoquées, au Carillon, à Lausanne, le 26 juin, par la section vaudoise des Femmes abstinentes, sous la présidence de Mme Leuba, présidente des Femmes abstinentes vaudoises et du Cartel des Associations fémivaudoises et du Cartel des Associations remi-nines vaudoises, pour entendre Mile Clara Nef (Herisau), présidente de la Ligue suisse des femmes abstinentes ; celle-ci a exposé où en est la lutte contre l'alcoolisme en Suisse, demandé à toutes les associations féminines représentées de participer à la lutte contre l'alcoolisme féminin et les a priées d'attirer l'attention de la jeunesse sur sa responsabilité dans ce domaine. Mlle Kupfer, assistante sociale à Genève, a

présenté un travail dont nous donnons l'analyse dans ce numéro. M. le Dr P. Pochon (Lausanne) a parlé des effets de l'alcoolisme sur l'organisme féminin, tandis que M. Odermatt, directeur du secrétariat romand antialcoolique, présentait une affiche qui bientôt couvrira less murs de nos villes. Cette affiche attire l'attention sur les dangers qu'offrent les bars d'apparte-ments. M. Odermatt a demandé aux assistantes d'appuyer les efforts du secrétariat romand.

POMPES FUNEBRES OFFICIELLES

5. rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus FORMALITÉS GRATUITES

CANTONDEVAUD

Floriana Institut pédagogique privé

Direction : E. PIOTET Tél. 2.92.27

Formation de gouvernantesinstitutrices pour

Préparation d'assistantes pour Homes d'enfants, Colonies de vacances, Maisons de refuge, etc. Professeurs diplômés, Diplômes, Placement des élèves assuré.

LA MERCIÈRE

VEVEY

La bonne maison spéciale de BONNETERIE - LINGERIE

M me Marleine MODES - VEVEY vous trouverez le coiffant personnel

Pour tous vos MEDICAMENTS

Pharmacie Golaz La plus ancienne pharmacie de la région L. Dessemontet . Vevey . Pl. du Temple 2 . Tél. 5.30.05

LA CLÉ ET FOYER

RESTAURANT SANS ALCOCA Rue de Bourg 26 - Tél. 2.46.11 - Lausanne Menus soignés à prix modérés Chambres à louer au jour, et au mois

AGENCE DE LA HARPE S. A.

50, rue d'Italie VEVEY Téléphone 5.13.38 Voyages - Expéditions - Affaires immobilières

> Le Portail Blanc WHITE GATES

English Tea-Room and Library

LA TOUR-DE-PEILZ

Tél. 5.30.27 (23 rte de St-Maurice) Arrêt du tram: "White Gates"

FREY - WICKY

TROUSSEAUX

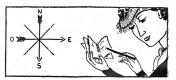
Art Rustique suisse

es à la main — Dentelles de Gruyère. ournés et Poteries. travaux faits à la main en Suisse. H. CUÉNOUD Pl. St-François, 12 bis (entresol) LAUSANNE

Beau choix de Corsets, Ceintures, Gaines, Soutiens-gorge. Mesures - Réparations - Transformations Corsets Gaby 6, Place de l'Ancien-Port M^{mes} BASSIN & JOËRN VEVEY

Agence Immobilière "Voluntas" à Lugano

Mme Volonteri remercie vivement les lectrices qui par l'intermédiaaire du Mouvement se sont adressées à elle pour des logements de vacances. Elle est cependant obligée de faire remarquer que, vu la pénurie actuelle d'appartements, on ne peut louer dans le Tessin pour moins d'un mois. (Prière d'ajouter timbres pour la réponse la réponse.)



Carnet de la Quinzaine

Bureau International d'Education (Palais Wilson) du 14 au 19 juillet, Xme Contérence internationale de l'Instruction Publique.

Montreux: Mouvement Universel pour un Gouvernement Fédéral Mondial. Ier Congrès universel du 17 au 24 août.

Imp. ROULET & Co, r. Alfred-Vincent 10, GENEVE.